



## à qui dois-je envoyer le préavis.

Par **sasha\_old**, le **30/05/2007** à **22:54**

Bonsoir,rnj'envisage de déménager,seulement nous sommes passés par une agence pour avoir notre location, nous payons le loyer directement au propriétaire.Je voulais donc savoir si je doit envoyer ma lettre de préavis à l'agence ou alors seulement au propriétaire,ou bien même au deux ?Et suis je obligée d'envoyer ma lettre en recommandé ?rnmerci de votre réponse.Bonne soirée!

Par **Christelle\_old**, le **31/05/2007** à **05:20**

Bonjour.rnrnNormalement le préavis est à envoyer au propriétaire. Mais par mesure de simplification, je pense qu'il est plus sage de l'envoyer aux deux. rnLa forme recommandée est importante pour la preuve de la date. Je ne sais pas si c'est réellement obligatoire, mais c'est aussi dans votre intérêt.

Par **Tisuisse**, le **24/01/2016** à **11:43**

Bonjour,rnrnLe recommandé avec avis de réception, est la double preuve d'avoir bien adresser votre lettre de départ ET que cette lettre a bien été réceptionnée. C'est à compter de la date de réception que démarrent les 3 mois du préavis.

Par **Lag0**, le **25/01/2016** à **08:11**

Bonjour Tisuisse,  
La question datant de 2007, je pense que le congé a bien été donné depuis...